

## **Mairie de Valsonne**

### Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2014

Par convocation en date du 24 mars 2014, le Conseil Municipal de Valsonne s'est réuni le dimanche 30 mars 2014 à 10h30.

Etaient Présents : M. Patrick BOURRASSAUT, M. Jean-Yves ROSSET, Mme Michèle COLLIN, M. Marc TAMAIN, M. Georges DUMAS, Mme Sophie BIACABE, Mme Aurélie COUPET, Mme Marie-Françoise DUCERT, M. Denis DUPERRAY, Mme Cécile DUTRAIVE, M. Guy-Pierre PASSINGE, M. Pascal ROUSSILLON, M. Franck TRICAUD, M. Dominique VIAL, M. Louis VIAL.

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

- ✓ Installation du nouveau Conseil Municipal ;
- ✓ Election du Maire ;
- ✓ Délibération pour fixer le nombre d'adjoints ;
- ✓ Election des Adjoints ;
- ✓ Questions diverses...

#### **1. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

M. Lucien Danve, Maire sortant effectue l'appel et constate que le Conseil Municipal est complet suite au premier tour des élections municipales du 24 mars.

Il cède ensuite la présidence de séance à M. Georges Dumas, doyen de l'assemblée afin qu'il procède à l'élection du Maire. Aurélie Coupet, plus jeune conseillère municipale est désignée secrétaire de séance.

#### **2. ELECTION DU MAIRE**

M. Georges Dumas demande s'il y a des candidats à la fonction de Maire.

M. Jean-Yves Rosset propose la candidature de Patrick Bourrassaut qui a démontré ses capacités à remplir la fonction et conduit la campagne municipale. Aucun autre candidat ne se présente.

Le vote a ainsi lieu à bulletins secrets.

M. Patrick Bourrassaut est élu Maire par 14 voix et un vote blanc. Il prend ensuite la Présidence de la séance.

Il tient tout d'abord à remercier les Valsonnais de leur confiance. Dimanche dernier, leur mobilisation a été plus forte que la moyenne nationale malgré la présence d'une seule liste. Il souligne que chacun des conseillers dispose d'une forte légitimité, car, tous ont recueilli entre 84% et 94% des suffrages.

Patrick Bourrassaut remercie également Lucien Danve pour l'ensemble du travail réalisé avec l'équipe sortante et l'excellent bilan du mandat écoulé présenté au cours de la campagne notamment le pôle commercial et les travaux de l'école.

Patrick Bourrassaut insiste sur l'état d'esprit dans lequel le Conseil municipal a travaillé pendant 6 ans sous son pilotage et formule le souhait que cela se poursuive avec la nouvelle équipe.

Plus personnellement, il remercie Lucien Danve de lui avoir fait confiance en tant qu'adjoint et du temps passé à la transmission des dossiers.

Patrick Bourrassaut adresse également une pensée à l'ensemble des autres conseillers sortants qui ont fait le choix de ne pas se représenter : Evelyne Chatard, Jeanine Gouttenoire, Franck Munier, Marie-Antoinette Quelin, Roland Vignon et, en particulier Marie-Josèphe Duperray pour son investissement dans la délégation scolaire tout au long du mandat.

Ce nouveau conseil est à la fois une continuité mais aussi le démarrage d'une nouvelle aventure avec une équipe alliant expérience et nouveauté. Patrick Bourrassaut estime que les conditions sont réunies pour effectuer un bon travail : compétences, complémentarité, connaissance des dossiers en cours et apport d'idées nouvelles. Il constate avoir apprécié pendant la construction du programme le dynamisme et la motivation du groupe.

Enfin, Patrick Bourrassaut confirme qu'il aborde ses nouvelles responsabilités avec confiance. Il sait qu'il peut compter sur une équipe solide et le soutien des valsonnais.

### **3. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

VU l'article L. 2122-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Maire propose de fixer le nombre d'adjoints à 4.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Après en avoir délibéré,  
FIXE le nombre d'adjoints à 4.**

### **4. ELECTION DES MAIRE-ADJOINTS**

M. Patrick Bourrassaut annonce le nom des adjoints qu'il propose. Pour chacun et séparément, l'élection a lieu à bulletin secret.

#### **4.1 Premier Adjoint**

Patrick Bourrassaut propose comme premier adjoint M. Jean-Yves Rosset. Aucun autre candidat se présente.

M. Jean-Yves Rosset est élu 1<sup>er</sup> adjoint par 14 voix et un vote blanc. Patrick Bourrassaut indique qu'il aura comme délégation les travaux, la voirie et les réseaux. Il ajoute qu'il disposera d'une délégation générale de signature.

#### **4.2 Deuxième Adjoint**

Patrick Bourrassaut propose comme deuxième adjointe Mme Michèle Collin. Aucun autre candidat se présente.

Mme Michèle Collin est élue 2<sup>ème</sup> adjointe par 14 voix et un vote blanc. Patrick Bourrassaut indique qu'elle aura comme délégation les affaires scolaires et l'action sociale.

#### **4.3 Troisième Adjoint**

Patrick Bourrassaut propose comme troisième adjoint M. Marc Tamain. Aucun autre candidat se présente.

M. Marc Tamain est élu 3<sup>ème</sup> adjoint par 14 voix et un vote blanc. Patrick Bourrassaut indique qu'il aura comme délégation les finances.

#### **4.3 Quatrième Adjoint**

Patrick Bourrassaut propose comme quatrième adjoint M. Georges Dumas. Aucun autre candidat se présente.

M. Georges Dumas est élu 4<sup>ème</sup> adjoint par 14 voix et un vote blanc. Patrick Bourrassaut indique qu'il aura comme délégation le commerce, le suivi locatif et l'administration générale.

### **5. QUESTIONS DIVERSES ...**

Le Maire propose que les convocations du Conseil Municipal s'effectuent par courrier électronique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** que les convocations du Conseil Municipal seront effectuées par courrier électronique pour l'ensemble du mandat.

Patrick Bourrassaut indique que les commissions suivantes seront constituées lors de la prochaine séance : école-jeunesse, communication, finances, travaux. Il invite chacun des conseillers à réfléchir sur ses souhaits de participation. Les représentants de la commune au sein du CCAS devront également être désignés.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 4 avril à 20h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

**Fait à Valsonne, le 31 mars 2014,**

La secrétaire de séance

Le Maire

Aurélie COUPET

Patrick BOURRASSAUT